

POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

DOSSIER DE PLAINE

CONFIDENTIEL

À L'INTENTION DE LA PERSONNE PLAIGNANTE⁽¹⁾



**ACHEMINER SOUS PLI CONFIDENTIEL
AU COORDONNATEUR OU
AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**



⁽¹⁾ Dans les cas de plaintes collectives, veuillez compléter un dossier par personne plaignante.

1. Identification de la ou des personnes présumées « auteurs » du harcèlement ou de la violence :

Nom et prénom :

Fonction ou lien avec le CLVM :

Téléphone :

Nom et prénom :

Fonction ou lien avec le CLVM :

Téléphone :

2. Décrivez avec le plus de précision possible l'incident. Indiquez des faits, évitez les descriptions vagues et imprécises ou les suppositions. Précisez la date¹ et l'endroit :

Date :

Endroit :

Description des faits :

(1) Toute plainte doit être déposée dans les deux années de la dernière manifestation de cette conduite.

3. Avez-vous un ou des témoins qui ont vu ou entendu ce que vous avez décrit ?

Oui Non

Si oui, préciser :

Nom et prénom :

Téléphone :

Nom et prénom :

Téléphone :

4. Avez-vous signifié à la personne concernée par cette plainte que la situation vous déplaisait ?

Oui Non

5. Étiez-vous accompagnée ou accompagné ?

Oui Non

Si oui, indiquer le nom de la personne :

6. Avez-vous contacté l'une ou l'autre des personnes suivantes au sujet des événements que vous avez décrits précédemment ?

Oui Non

Si oui, préciser :

Votre supérieure immédiate ou supérieur immédiat, préciser

Une autre personne, préciser (membre du CA, du comité RH, autre)

J'autorise la divulgation du contenu de la plainte au Comité des ressources humaines et/ou au coordonnateur du CLVM. Il est entendu que la ou les personnes qui font l'objet de la plainte seront informées du contenu de la plainte.

Signature de la personne plaignante

Date

Prénom et nom en lettres moulées